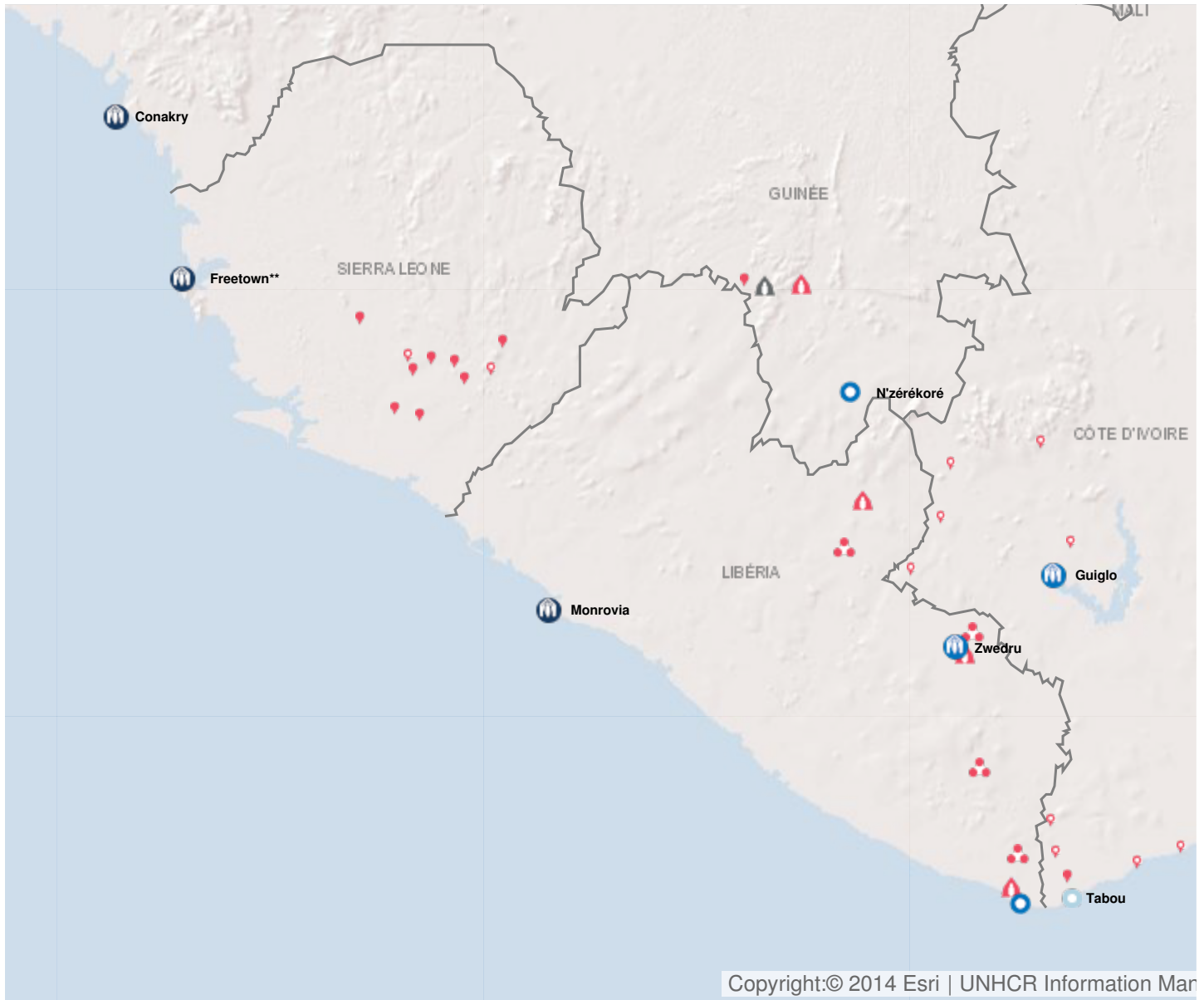


Résumé du plan 2018

Généré le 20/12/2017

Opération: Libéria



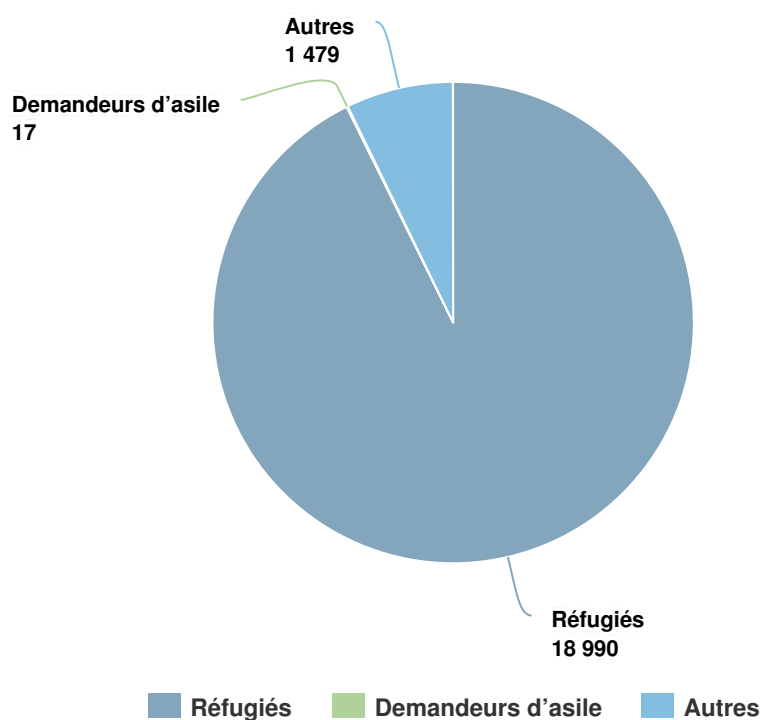
Personnes relevant de la compétence du HCR

- **46%** EN **2016**

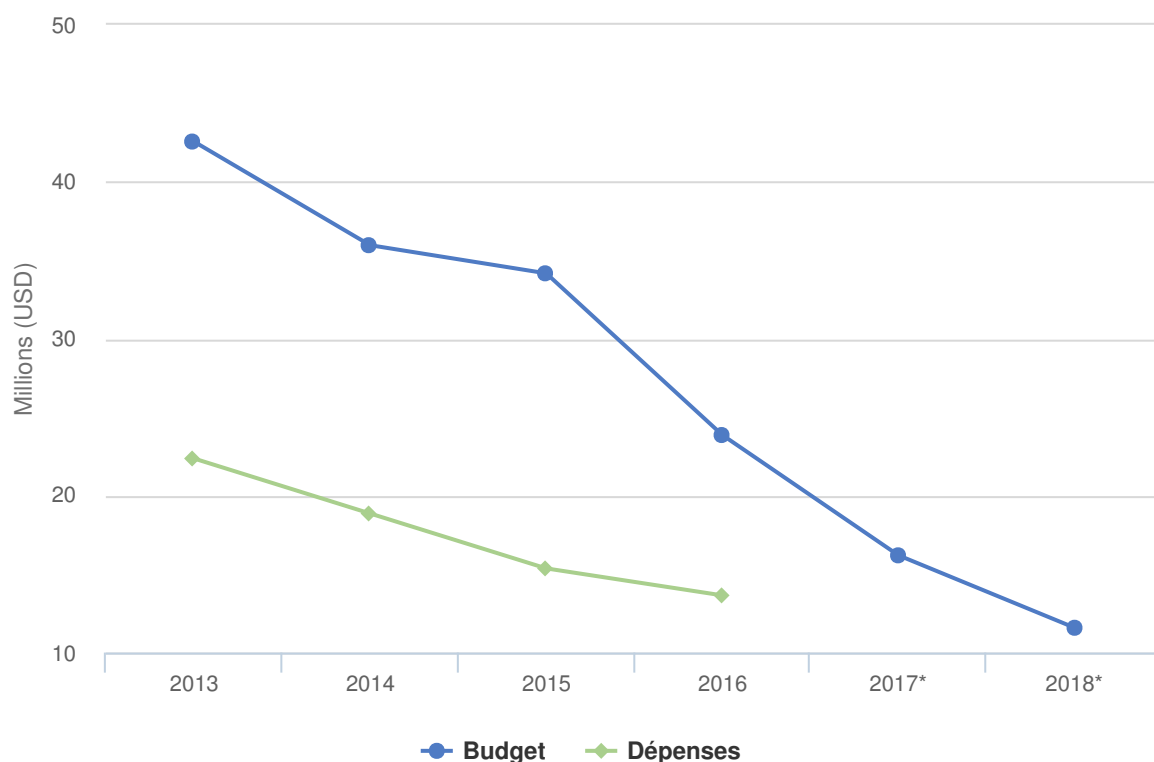
2016 20,486

2015 38,058

2014 40,121



Budgets et Dépenses - Libéria



Plan Overview

Chiffres clés :

- 100% de la stratégie d'intégration locale sera établie et approuvée par les réfugiés, les acteurs du développement, les autorités gouvernementales et d'autres parties prenantes
- 2 150 enfants réfugiés âgés de trois à cinq ans fréquenteront des établissements d'éducation de la petite enfance
- 700 ménages réfugiés recevront un soutien pour des abris permanents ou à long terme
- 400 enfants réfugiés seront enregistrés et obtiendront des documents d'identité dans le cadre de la procédure régulière d'enregistrement des naissances
- 15 projets de coexistence pacifique seront mis en œuvre

Environnement opérationnel

La situation politique et les conditions de sécurité au Libéria sont stables et aucun incident majeur n'a été signalé depuis que le Gouvernement assume les responsabilités de sécurité de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) en juin 2016 (la date du retrait complet de la MINUL est prévue pour le 30 mars 2018). Le mandat de l'actuel président arrive à son terme après les élections générales d'octobre 2017, dans lesquelles 22 candidats briguent la présidence. Il s'agira de la troisième élection pacifique consécutive depuis la signature de l'accord de paix global en 2003. L'environnement politique du Libéria ne pose pas de menace ; néanmoins, les prochaines élections se tiendront avec une présence réduite de la MINUL et après le transfert des responsabilités de sécurité au Gouvernement.

Les conditions de sécurité d'ensemble le long des frontières demeurent calmes, sans menace imminente majeure pour la sécurité globale. Plusieurs initiatives transfrontalières sont en cours, notamment un programme conjoint des Nations Unies, intitulée « Initiative de sécurité humaine dans les communautés les plus négligées par l'intégration des activités de l'Équipe de pays des Nations Unies au Libéria » ; le projet de surveillance renforcée des frontières

du PNUD ; les activités de surveillance post Ebola et de relèvement économique du PNUD ; et le projet de prévention des armes légères de l'Union européenne, du PNUD et de la CEDEAO. Les équipes de pays des Nations Unies en Côte d'Ivoire et au Libéria ont aussi préparé un programme conjoint, appelé « Coopération transfrontalière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria pour la paix et le développement durables », qui est actuellement examiné par le Fonds pour la consolidation de la paix et qui devrait être complété avec des contributions statutaires de la MINUL. L'intention est d'aligner les projets transfrontaliers financés par les contributions statutaires de l'ONUCI et de la MINUL sur le programme conjoint, puisque l'expérience dans d'autres environnements montre combien il est important de faire concorder les investissements des deux côtés de la frontière. Des liens ethniques étroits et familiaux dépassent toutes les frontières du Libéria.

En 2018, l'opération renforcera encore ses partenariats stratégiques avec le Gouvernement libérien, les acteurs humanitaires et du développement et, si nécessaire, le HCR signera des mémorandums d'accord avec les ministères de tutelle et d'autres parties concernées pour des activités spécifiques. Le HCR intégrera les programmes en faveur des réfugiés dans les stratégies locales de développement et veillera à ce que toutes les activités soient bénéfiques pour les réfugiés au même titre que pour les communautés hôtes.

Principales priorités

En 2018, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Aider le Gouvernement libérien à élaborer un cadre juridique et des politiques stratégiques qui seront les fondements de la mise en œuvre de l'intégration locale des réfugiés au Libéria ;
 - Transférer au Gouvernement l'infrastructure des camps en transformant les camps de réfugiés en villages d'installation dans le cadre du processus de recherche de l'intégration locale ;
 - Intégrer les services pour les réfugiés dans les systèmes nationaux et en transmettre progressivement la responsabilité aux autorités nationales ;
 - Poursuivre le soutien apporté aux infrastructures locales et au renforcement des capacités pour une intégration harmonieuse des services ;
 - Soutenir les personnes ayant des besoins spécifiques avec des interventions relatives aux moyens d'existence pour renforcer leur autosuffisance, tout en plaidant en faveur de leur incorporation dans les programmes nationaux. Le HCR reconnaît que l'intégration socio-économique des réfugiés prépare mieux les réfugiés à l'intégration légale ;
 - Soutenir les activités de renforcement des mécanismes afin d'identifier et d'aider les personnes avec des besoins spécifiques.
-